

# Parcours Conseil ouvre la voie



Ci-dessus, Laurence Mory, fondatrice de l'agence Parcours Conseil.  
Ci-contre, le Centre équestre de Feysin (Rhône), où Parcours Conseil a accompagné la ville aux différentes étapes du projet dans un site patrimonial. Photos coll

Etudes de développement, faisabilité, optimisation, stratégie marketing sont les axes d'expertise en ingénierie de Parcours Conseil. Laurence Mory a fondé cette Sarl a été fondée voici vingt ans en s'appuyant sur une formation d'ingénieur en agronomie, puis en management d'entreprise et enfin sur son implication au cœur de la filière équestre. « Nous vendons de la matière grise. Nos activités sont souvent complexes. Entre notre intervention et l'inauguration d'une structure, il peut se passer plusieurs années, le temps de nous oublier ! Notre cœur de métier se situe sur l'ensemble des fonctions qui conduisent à la conception et la mise en place d'ouvrages ou de projets qui concernent à 90% le domaine équestre et sont souvent liés au tourisme. Entendez par là, les études sur l'équipement, la mise en service ou la modernisation d'une structure, ou encore tout ce qui concerne l'optimisation de son fonctionnement.

« Aujourd'hui, il faut faire équipe », explique Laurence Mory. Au-delà des activités propres à Parcours Conseil, elle est à l'initiative de la création de Champ Libre Consultants, association Loi 1901 créée en 2008 et dont elle est la présidente, où se sont regroupés

architectes, ingénieurs en énergie renouvelable, paysagistes, juristes, etc. « Grâce à ce réseau "Cowork", nous mutualisons les compétences, partageons les méthodes, les connaissances et les missions. Les maîtres d'œuvre apprécient de travailler avec des professionnels habitués à collaborer de concert. »

A la création de Parcours conseil, le métier de « conseil » n'existait quasiment pas. Laurence Mory a vu passer quelques initiatives mais l'activité reste une petite chapelle. « Il faut avoir l'esprit d'entreprise et se projeter sur le terrain ». L'équipe de Parcours conseil suit les demandes des collectivités locales, dont les projets « cheval » (tourisme équestre, revalorisation de sites HN, pôle équestre urbain par exemple). Les dossiers de la création du Pôle de Deauville ou le CE de Grande-Synthe, la restructuration des HN de Rosières, le fort de Feysin ont été menés à bien. L'intervention s'impose dans de nombreux domaines (faisabilité terrain, patrimoine, programmation des équipements, accompagnement maître d'ouvrage, durabilité du matériel, cahier de maintenance, recherche d'exploitants, études économiques, etc...). « Notre rôle est également de mettre en exergue les retombées économiques

que ce soit sur un projet de professionnel ou d'une collectivité. L'accompagnement est primordial, sans mettre en concurrence le nouveau venu avec les structures en place. Ce qui implique pour notre agence une connaissance de tous les méandres de la filière équestre. » En ce qui concerne la partie financière, le chiffre d'affaires réalisé est stable ces dernières années, autour de 340 000 €. Laurence Mory explique toutefois que la fin 2013 et ce premier trimestre en période électorale a un peu ralenti les affaires, mais rien ne semble figé. « En particulier, les contacts avec les élus ne doivent pas se relâcher. Nous constatons que le cheval est souvent absent des réalisations urbanistes alors qu'un stade ou une piscine figurent volontiers insistent-elle. Il faut réussir à faire prendre en compte les équipements spécifiques afin d'intégrer les activités équestres à desti-

nation des citoyens. Parcours Conseil compte également sur l'axe loisirs et tourisme à cheval ainsi que sur l'international où les connaissances et le savoir-faire français peuvent trouver leur place. Pour ce faire, Parcours conseil compte sur les actions en collaboration avec l'Unic ou Hippolia, dont Parcours est adhérent.

Catherine Roux

## Fiche annexe

### Parcours Conseil

<b>Statut</b>	Sarl
<b>Siège</b>	Paris
<b>Bureaux</b>	La Ferté Beauharnais (41)
<b>Création</b>	1990
<b>Actionnaires</b>	Laurence Mory, Jean-Marc Lassus
<b>Personnel</b>	4 personnes
<b>CA</b>	2013 : 346 700 € ; 2012 : 346 966 € ; 2011 : 318 058 €

## HARAS DE BLOIS

### La vente toujours sur la selle !

L'ancien site des Haras nationaux, au cœur de la ville de Blois, est aujourd'hui désaffecté, à l'exception du bâtiment nécessaire aux bureaux indépendant des anciennes écuries et habitations, dont une partie est classée à l'inventaire du patrimoine national. Il y a quatre ans, un promoteur potentiel avait présenté un projet de transformation (habitation, commerce et une partie réservée à la culture liée au cheval). Mais depuis, aucune transaction n'a été réalisée et sur place les bâtiments sont voués à se dégrader. A la fin de l'année passée, l'IFCE jugeait d'ailleurs opportun de démolir l'ancien manège devenu dangereux. Côté administratif, le compromis initial fixé à 3 M € et signé en 2010 est caduc, mais la situation se présente sous un nouveau jour. D'un côté, le premier candidat, Christophe Huet accompagné de ses partenaires financiers, maintient son projet, mais un nouveau prétendant est sur



La cour d'honneur du Haras de Blois. Ph. Ldd HN / O. Houdart

les rangs. Un promoteur immobilier envisage de réaliser également des logements dans les bâtiments rénovés et en ambitionne de nouveaux sur les 9 000 m<sup>2</sup> de terrain constructible. Des commerces sont également inclus dans le projet qui offrira aussi une ouverture sur la ville avec la libre circulation dans les jardins existants. Face à la situation économique, l'IFCE, propriétaire des lieux, est conscient que le prix proposé antérieurement sera certainement revu à la baisse. Les protagonistes espèrent trouver une issue ce printemps. Catherine Roux

**Salon et Assemblée générale font la paire.** Sous la houlette du Comité régional d'équitation Centre-Val-de-Loire, le premier salon régional « Pro cheval O Centre », à destination des professionnels de la filière, s'est tenu le 13 mars dernier sur le Parc équestre fédéral, à Lamotte-Beuvron, en parallèle de l'assemblée générale du CRECVL. Vingt-sept exposants ainsi que l'Association des éleveurs du Centre étaient présents. Cette initiative a donné une raison supplémentaire aux intéressés de se rendre à l'AG qui avait tendance à voir la feuille de présence diminuée d'année en année. C. R.

**GHN, le point TVA.** Depuis le début février, le GHN fait son tour de France des régions. Au programme, un forum TVA et l'éclairage nécessaire sur l'art et la manière d'établir les factures. Pour Louis Sagot, responsable du GHN, « la colère semble passée pour laisser place à l'inquiétude devant le jonglage nécessaire sur les futures factures. C'est pure légitimité car ce n'est pas facile d'établir des règles avec trois taux de TVA et en bout de ligne une moyenne de 10% qui devrait ressortir. Les professionnels vont devoir s'atteler à la tâche. En définitive, l'équitation reste la même, c'est la façon de la vendre qui change ». C. R.

**Hippolia lance son showroom.** A la fin février, le pôle Hippolia, situé à Caen et dédié à la recherche et à l'innovation dans la filière équine, a ouvert aux internautes « Hippolia Showroom », site d'exposition des innovations et des nouveautés développées par les entreprises de la filière. Sont mis en exergue, les produits et services issus de projets labellisés par le Hippolia, les produits et services innovants, les nouveautés ayant une commercialisation de moins de deux ans et de leur ouvrir une visibilité à l'international. C. R.